Mortalité routière en baisse en Mai 2011

Dès lors, il est fort à parier que cette médiatisation relative à la dégradation des chiffres de la sécurité routière a certainement permis d’aboutir à cette amélioration. De plus, l’information selon laquelle les panneaux de signalisation des radars fixes serait supprimé sans délai a probablement contribuer à accentuer la vigilance des automobilistes. Néanmoins, il s’agit aussi d’une tendance baissière qui s’explique par des tendances conjoncturelles et météorologiques. En outre, ces statistiques intéressent au plus au point les compagnies d’assurance proposant des contrats d’assurance automobile car le montant des indemnisations allouées diminuera en conséquence. A cet égard, les automobilistes doivent prendre conscience qu’au-delà de la protection de leurs vies, ils payeront des cotisations d’assurance automobile plus faibles s’ils se montrent raisonnables sur les routes hexagonales. La souscription d’un contrat d’assurance automobile devient effectivement un poids financier assez important pour de nombreux familles Françaises. Dès lors, il convient à présent de s’intéresser plus clairement aux chiffres publiés par la Sécurité Routière. Ainsi au cours du moi de Mai 2011, 317 personnes ont été tuées sur les routes hexagonales ce qui constitue une diminution de 5,7%. A ce propos, il convient toutefois d’ajouter que « le nombre de personnes blessées hospitalisées est également en diminution : 2 611 en mai 2011 contre 2 784 en mai 2010, soit 173 personnes hospitalisées en moins et un recul de -6,2%.Parallèlement, le nombre d’accidents corporels est en augmentation (+4,6%) : 6 176 en mai 2011 contre 5 904 en mai 2010, tout comme le nombre de personnes blessées (+2,1%) ». En conséquence, il convient de se réjouir de ces chiffres d’autant qu’ils semblent illustrer une baisse significative de la vitesse moyenne des automobilistes sur les routes Françaises. Or, la vitesse est certainement l’une des causes les plus prégnantes en matière d’accidentologie routière. source: cliquez ici